

Avis des douanes N-336

Ottawa, le 22 juin 2000

Objet

Taux de droits applicables à certains tissus

1. Le droit total imposable vise les numéros tarifaires suivants :

5111.11.90	5112.11.90
5111.20.18	5112.19.91
5111.20.91	5112.20.91
5111.30.18	5112.30.91
5111.30.91	5112.90.91
5111.90.28	5803.90.19
5111.90.91	

2. On a conféré au commissaire des douanes et du revenu, l'autorité législative d'établir le taux de droit maximal imposable **le 1^{er} juillet de chaque année** en vertu de ces numéros tarifaires. Le droit imposable a été établi, à compter du 1^{er} juillet 2000, à 4,58 \$ le kilogramme, en vertu du Tarif de la nation la plus favorisée, et à 2,50 \$ le kilogramme pour les importations des pays admissibles du Commonwealth qui figurent à l'annexe ci-jointe.

3. **Ces taux maximums sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2001.**

4. Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à la direction suivante :

Direction de la politique commerciale et de l'interprétation
Direction générale des douanes
Agence des douanes et du revenu du Canada
Ottawa ON K1A 0L5

Nom et numéro de téléphone de la personne-ressource :

Doug Fowler (613) 954-6907
Télécopieur : (613) 952-4074

LISTE DES PAYS DU COMMONWEALTH

Anguilla	Malaisie
Antigua et Barbuda	Malawi
Ascension	Maldives
Australie	Malte
Bahamas	Maurice
Bangladesh	Montserrat
Barbade	Namibie
Belize	Nauru
Bermudes	Nigeria
Botswana	Nouvelle-Zélande
Brunei Darussalam	Ouganda
Chypre	Pakistan
Dominique	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Fidji	Pitcairn
Gambie	République-Unie de Tanzanie
Ghana	Sainte-Hélène et dépendances
Gibraltar	Sainte-Lucie
Grenade	Saint-Kitts-et-Nevis
Guyana	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Île Christmas	Samoa-Occidental
Île Norfolk	Seychelles
Îles Caïmans	Sierra Leone
Îles Cocos (Keeling)	Singapour
Îles Cook	Sri Lanka
Îles Falkland	Swaziland
Îles Salomon	Territoire britannique de l'océan Indien
Îles Tokelau	Tonga
Îles Turks et Caïcos	Trinité-et-Tobago
Îles Vierges britanniques	Tristan da Cunha
Inde	Tuvalu
Jamaïque	Vanuatu
Kenya	Zambie
Kiribati	Zimbabwe
Lesotho	